

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

**Mandat du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition**

**Questionnaire**

**Atteindre les ODD par des mesures de justice transitionnelle centrées sur les personnes et les victimes dans des contextes post autoritaires et post conflits**

Dans le cadre de la résolution 45/10 du Conseil des droits de l'homme, et compte tenu du prochain Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF) convoqué sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies (Sommet sur les ODD) pour septembre 2023, le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, réparation et des garanties de non-répétition, Fabian Salvioli, a décidé de consacrer son rapport à la 77e session de l'Assemblée générale, en octobre 2022, à l'évaluation de l'impact des mesures de justice transitionnelle centrées sur les personnes et les victimes sur les progrès accomplis vers les ODD dans les contextes post autoritaires et post conflits.

Afin d'obtenir une large représentation des points de vue sur lesquels le rapport thématique sera fondé, le Rapporteur spécial sollicite les contributions écrites des États Membres, de la société civile et des autres parties prenantes concernées, qui sont par la présente invités à répondre au questionnaire ci-dessous.

En particulier, le Rapporteur spécial souhaiterait recevoir des exemples spécifiques de mesures et de processus dans le domaine de la vérité, de la justice, de la réparation, de la mémorialisation et des garanties de non-répétition qui peuvent ou ont contribué à créer les conditions d'un développement durable et de la paix en s'attaquant aux causes profondes et en empêchant la récurrence de la violence. Le Rapporteur spécial souhaiterait également connaître les points de vue ou les exemples d'initiatives qui adoptent une approche centrée sur les victimes et les personnes, ainsi qu'une perspective de genre de la justice transitionnelle, et savoir comment elles peuvent ou ont contribué à un développement durable qui fait une différence tangible dans la vie des victimes, des femmes et des communautés affectées. En outre, adoptant une approche de la justice transitionnelle axée sur la résolution des problèmes, le Rapporteur spécial souhaiterait recevoir les diverses expériences des pays, les opportunités émergentes et les approches innovantes qui peuvent soutenir l'utilisation de la justice transitionnelle pour atteindre les ODD, ainsi que les lacunes, les défis et les leçons apprises jusqu'à présent.

Nous nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer des contributions écrites en format Word à ohchr-srtruthcalls@un.org **au plus tard** **le 25 avril 2022**. Veuillez limiter vos contributions à un maximum de 1500 mots par réponseet ajouter des pièces jointes si nécessaire. Nous apprécierions également recevoir tout autre document, rapport, article ou autre, qui fournit de plus amples renseignements sur ce sujet dans le pays concerné.

Vos réponses seront affichées sur le site Web du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. **Si vous ne souhaitez pas que votre contribution et le nom de son/ses auteurs soient publiés sur le site Web, veuillez l'indiquer dans votre réponse**.

Nous vous remercions d'avance de votre coopération et de vos réponses.

**Questionnaire**

*Vous pouvez choisir de répondre à la totalité ou seulement à certaines des questions*

1. Veuillez indiquer comment les **mesures relatives à la vérité, à la justice, à la réparation, à la mémorialisation et aux garanties de non-répétition** ont contribué à la réalisation de **l'objectif 16**, notamment en ce qui concerne la prévention de la violence et le maintien de la paix, l'égalité d'accès à la justice, les institutions responsables et la prise de décisions inclusive et participative. Veuillez fournir des exemples, indiquer les défis et les opportunités, et préciser si les victimes et les communautés affectées ont été effectivement consultées dans la conception et la mise en œuvre de ces mesures, et si une perspective de genre a été adoptée.

2. Veuillez indiquer comment les **mesures de vérité, de justice, de réparation, de mémorialisation et de garanties de non-répétition** ont contribué à d'autres cibles des ODD qui concernent directement la paix, la justice et l'inclusion, en particulier l**'objectif 4** sur l'éducation**, l'objectif 5** sur l'égalité des sexes**, l'objectif 8** sur la croissance économique et l'emploi**, et l'objectif 10** sur la réduction des inégalités. Veuillez fournir des exemples, indiquer les défis et les opportunités, et préciser si les victimes et les communautés affectées ont été effectivement consultées dans la conception et la mise en œuvre de ces mesures, et si une perspective de genre a été adoptée.

3. Veuillez indiquer les initiatives et processus qui sont utilisés pour améliorer la **collecte de données** **afin de mesurer l'impact et les progrès** de la vérité, de la justice, de la réparation, de la mémorialisation et des garanties de non-répétition dans leur contribution au cadre des Objectifs de développement durable. Veuillez fournir des exemples, indiquer les défis et les opportunités, et informer si les victimes et les communautés affectées ont été effectivement consultées dans la conception et la mise en œuvre de ces indicateurs, et si une perspective de genre a été adoptée.

4. Veuillez informer sur les approches, les initiatives et les processus qui adoptent **une approche centrée sur les personnes et les victimes et une perspective de genre** dans la justice transitionnelle en vue d'aider à réaliser l'inclusion, l'accès à la justice et l'autonomisation des victimes et des communautés, faisant ainsi progresser les ODD 4, 5, 8, 10 et 16. Veuillez fournir des exemples de mesures à court et à long terme, ainsi que des défis et des opportunités. Veuillez indiquer des exemples d'approches participatives, de consultations publiques et d'autres processus en cours qui visent à faire une différence dans la vie des gens, y compris des victimes, tant au niveau local que mondial.

5. Veuillez indiquer comment les **approches sensibles passées**, telles que les initiatives de TJ, ont spécifiquement contribué aux efforts visant à atteindre une paix et un développement durables. Veuillez fournir des exemples d'initiatives qui, dans des contextes spécifiques, **ont favorisé la participation et l'inclusion, instauré la confiance et créé la cohésion sociale, contribué à l'autonomisation des victimes et des communautés, ainsi qu'à la promotion des agents du changement**, faisant ainsi progresser les ODD 4, 5, 8, 10 et 16.